

Il les a payées très largement au moment des funérailles du roi Humbert. Ni la spontanéité du deuil de Trieste et de l'Istrie, ni l'émotion universelle soulevée par l'attentat de Monza, ni même le souci des convenances à l'endroit d'une dynastie alliée n'ont prévalu sur cette considération qu'il fallait, pour la galerie slave, exercer un contrôle sévère sur les manifestations italiennes. A Trieste, la censure a sévi sur les journaux et sur les télégrammes de condoléances¹. La police a même donné l'ordre d'enlever, de la salle des dépêches de l'*Indépendente*, un buste du souverain défunt. Il fallut, dans une ville en deuil, les protestations énergiques de la foule pour faire cesser un concert militaire intempestif. En Istrie, à Lussinpiccolo, les autorités ont prohibé jusqu'à un service funèbre. Rarement l'Autriche — si elle se soucie encore de l'opinion publique en Ita-

1. Celui des députés de Trieste au Ministre de la Maison royale d'Italie, qui fut séquestré par ordre supérieur, était ainsi conçu :

« L'horrible attentat, qui enlève à notre peuple italien son roi et son véritable ami, nous remplit le cœur d'amertume et d'angoisse. Nous prions V. E. d'offrir à S. M. Victor-Emmanuel, dans sa douleur immense de fils et de roi, vers lequel l'Italie se tourne avec une robuste espérance, les condoléances émues des députés de Trieste, »